Nations Unies S/PV.7998



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7998e séance
Mardi 11 juillet 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Wu Haitao	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Fernández Revollo
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Biagini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Fesko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo (S/2017/435)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2017/565)

17-21002 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur l’application de l’accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo (S/2017/435)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2017/565)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/435, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l’application de l’accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo.

J’appelle également l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/565, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l’occasion qui m’est donnée de faire au Conseil le point sur la situation en République démocratique du Congo. Mon propos s’articulera autour de trois points.

En premier, il portera sur la situation politique et précisément sur la mise en œuvre de l’Accord du 31 décembre 2016, censée régir la transition en cours et baliser le chemin vers les élections. Ainsi que le souligne le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2017/565), daté du 30 juin, la mise en œuvre de cet accord demeure largement insuffisante.

Deuxièmement, j’évoquerai la situation sécuritaire, marquée dans certaines régions de l’est et de l’ouest par la multiplication des affrontements entre groupes armés et forces de sécurité nationales. Cette situation est en partie responsable de la hausse préoccupante des violations des droits de l’homme. Cette situation sécuritaire est également la cause de la détérioration de la situation humanitaire. Entre mai et juin, le nombre de personnes déplacées en République démocratique du Congo a augmenté de 26 % pour atteindre 1,3 million de personnes. Dans ce contexte, et ceci constituera mon troisième point, la MONUSCO travaille à répondre aux défis auxquels la République démocratique du Congo fait face, tout en poursuivant ses efforts d’ajustement. J’ai pu le constater lors de ma visite dans le pays il y a quelques semaines.

Il y a six mois, alors que le second mandat du Président Kabila arrivait à son terme, la signature de l’accord du 31 décembre 2016 par tous les acteurs politiques a permis d’éviter une crise grave. Cet accord a marqué le dénouement de longs mois de tensions et de négociations. Il a également tracé les contours de la transition en cours en vue de la tenue des élections à la fin de l’année 2017. À moins de six mois de l’échéance des élections, cependant, toutes les institutions de la transition ne sont toujours pas en place. De même, le consensus qui a marqué les avancées d’il y a quelques mois s’est progressivement effrité.

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, une plateforme réunissant des partis de l’opposition, s’est désolidarisé des développements récents. Le 27 avril, il ne comptait pas parmi les signataires de l’arrangement particulier relatif à la mise en œuvre de l’accord. Le 16 mai, ses membres étaient absents du Gouvernement de transition investi par le Parlement. Il est à craindre que la mise en place annoncée du Conseil national du suivi de l’accord (CNSA) souffre elle aussi de cet effritement du consensus politique. Cette situation pourrait nous éloigner davantage de l’esprit de collaboration et de l’approche consensuelle dont le paysage politique en République démocratique du Congo a besoin. C’est pourquoi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou, et l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit,

poursuivent inlassablement leurs bons offices afin de convaincre tous les acteurs politiques de la nécessité de la mise en œuvre complète et rapide de l'accord. Et c'est aussi en vue de soutenir ces efforts que je me suis rendu en République démocratique du Congo à la mi-juin. Lors de mes entretiens, j'ai insisté sur l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre les engagements pris il y a six mois. J'ai eu notamment l'occasion de réitérer cet appel au Président Kabila.

Je tiens toutefois à noter qu'en dépit du sentiment d'impasse qui prévaut parfois, l'avancement de l'enregistrement des électeurs dans 24 des 26 provinces de la République démocratique du Congo représente un motif d'encouragement. Sous la conduite de la Commission nationale électorale indépendante (CENI) et avec le soutien actif de la MONUSCO, à la date du 10 juillet, au moins 33 millions d'électeurs ont été enregistrés sur un total estimé à près de 41 millions d'électeurs. Cependant, les défis sécuritaires dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central notamment rendent l'enregistrement problématique. Il convient également de s'inquiéter du retard de la CENI à publier le calendrier des élections, de même que de l'incertitude qui continue de planer sur le financement de ces scrutins, en dépit des efforts du Gouvernement en vue de décaisser le budget convenu au cours des derniers mois. Enfin, les récentes déclarations du Président de la CENI relatives à l'impossibilité de tenir les élections d'ici la fin de l'année constituent un motif supplémentaire de préoccupation. Au moment où la République démocratique du Congo est à mi-parcours de sa transition, il est plus que jamais nécessaire que les acteurs politiques nationaux et les partenaires internationaux, y compris les membres du Conseil, se remobilisent pour remettre l'accord politique du 31 décembre 2016 sur les rails.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, la situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo continue d'être une source de préoccupation majeure. L'instabilité persiste dans plusieurs régions de l'est et de l'ouest. Dans l'est, la récente vague d'attaques par des groupes armés contre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) a compliqué plus encore une situation sécuritaire déjà instable. Dans la province du Nord-Kivu, en particulier, des groupes Maï-Maï, entre autres, ont récemment mené des raids contre des positions des FARDC, un phénomène nouveau que la MONUSCO est en train d'évaluer. Entre-temps, les affrontements entre milices ethniques dans le Nord-Kivu se sont poursuivis. Dans le Sud-Kivu, les groupes armés sont de plus en plus impliqués dans des affaires de succession coutumière ainsi que dans des différends intercommunautaires et liés à la transhumance. Dans l'Ituri, les Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) sont demeurées la principale menace pour la sécurité des civils. Les conflits dans les pays voisins du Burundi et du Soudan du Sud se sont étendus aux provinces orientales de l'Ituri et du Sud-Kivu en République démocratique du Congo.

En réponse, la MONUSCO a continué d'appuyer les FARDC dans les opérations menées contre les FRPI dans l'Ituri et contre l'Armée de résistance du Seigneur dans le Haut-Uélé. La Mission appuie également les efforts déployés aux échelons local et communautaire pour favoriser le dialogue dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema et le Tanganyika, étant convaincue que, si les moyens militaires peuvent parfois s'avérer nécessaires, seule une solution politique permettra de s'attaquer aux causes profondes des différents conflits qui menacent les civils.

La violence dans les provinces du Kasaï, dans l'est de la République démocratique du Congo, a atteint des niveaux inquiétants. La milice Kamuina Nsapu a pris pour cible et tué des dizaines de civils, de chefs coutumiers, de fonctionnaires et d'agents de sécurité. Elle a également attaqué des centres d'inscription sur les listes électorales, des écoles et des établissements religieux. Par exemple, dans une série d'affrontements avec les FARDC dans le territoire de Kazumba entre le 25 et le 28 avril, 41 miliciens et 12 soldats ont été tués. L'augmentation récente de la violence interethnique dans la région du Kasaï est tout aussi préoccupante. En avril, par exemple, les affrontements entre les communautés pende et tshokwe – qui soutiendraient le Gouvernement – et les communautés luba et lulua – qui auraient des liens avec la milice Kamuina Nsapu – ont fait 38 morts dans le territoire de Kamonia (province du Kasaï). La MONUSCO a également reçu des informations faisant état d'exécutions sommaires et de viols, y compris de civils par les forces de sécurité.

En réponse à ces événements dans les provinces du Kasaï, la MONUSCO a établi une petite présence mobile dans plusieurs endroits afin d'aider à protéger les civils. Elle a déployé du personnel à Bulungu, Luiza et Tshimbulu, dans la province du Kasaï central, et renforcé sa présence à Kananga et Mbuji-Mayi. Conjuguant la surveillance des droits de l'homme à des activités de communication politique, appuyées

par une présence militaire légère, mais de plus en plus importante, la Mission s'emploie à ramener une certaine stabilité là où elle le peut. À Tshimbulu, par exemple, le déploiement d'unités de combat en mai a contribué au retour des personnes déplacées. Les écoles et les églises ont rouvert et la Mission appuie les autorités locales dans leur travail de médiation. En dépit de ces efforts, des informations inquiétantes faisant état de violations des droits de l'homme continuent d'être reçues presque quotidiennement. Des dizaines de charniers ont été signalés. Jusqu'à présent, les efforts d'enquêtes nationaux ont été lents. La récente condamnation par le tribunal militaire de Mbuji-Mayi de sept officiers des FARDC impliqués dans le meurtre de civils à Mwanza Lomba est un pas modeste, mais encourageant dans la bonne direction. Je me félicite de la récente résolution du Conseil des droits de l'homme demandant que des enquêteurs internationaux soient nommés pour aider les autorités à cet égard.

Tout au long de ma récente visite en République démocratique du Congo, j'ai insisté sur l'importance d'accorder la priorité aux moyens politiques pour faire face à la situation dans les provinces du Kasaï et souligné qu'il était urgent d'établir les responsabilités pour les crimes commis, y compris ceux perpétrés par des membres des forces de sécurité. J'ai également souligné que l'ONU était résolue à faire en sorte que les responsables de l'assassinat de nos collègues Michael Sharp et Zaida Catalán soient traduits en justice. J'ai été encouragé par les assurances que m'a données le Président Kabila concernant sa détermination à veiller à ce que les crimes commis dans les Kasaïs ne restent pas impunis. Ces déclarations d'intention doivent, toutefois, être suivies de mesures concrètes. Le niveau de coopération et de soutien que le Gouvernement apportera à l'équipe d'enquêteurs internationaux nommés par le Conseil des droits de l'homme sera révélateur de son attachement au principe de responsabilité.

La MONUSCO continue d'adapter son dispositif en réponse à un environnement en évolution rapide et s'attache à appuyer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre afin d'ouvrir la voie à la tenue des élections et de protéger les civils. Je compte sur le soutien continu du Conseil aux efforts que nous déployons pour transformer la Mission en un outil plus agile, plus souple et plus réactif. Je suis déterminé à faire en sorte que la MONUSCO s'acquitte de son mandat aussi efficacement que possible et qu'elle continue de s'adapter à l'évolution de la situation sur le terrain. Dans le contexte financier actuel, il sera essentiel de veiller à ce que la Mission utilise au mieux les ressources à sa disposition en se concentrant sur un nombre limité de priorités essentielles. L'examen stratégique de la Mission est en cours et, comme demandé, nous présenterons au Conseil des options d'ici au 30 septembre.

L'impasse politique actuelle, l'insécurité croissante et la détérioration de la situation humanitaire et des droits de l'homme en République démocratique du Congo exigent une réponse concertée de la part de partenaires régionaux et internationaux. Cette réponse doit avoir pour objectif d'aider à créer des conditions propices à une transition réussie et à la tenue d'élections libres, justes et inclusives, conformément à la Constitution. Le Secrétariat et la MONUSCO sont déterminés à travailler avec le Gouvernement et le peuple congolais pour atteindre cet objectif. Ensemble, nous devons préserver les acquis durement obtenus au cours des 17 dernières années et ouvrir la voie au retrait de la Mission.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, pour son exposé très éclairant et pour l'engagement sans relâche de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) auprès des Congolais.

Cette réunion intervient à un moment critique, six mois après la signature de l'accord du 31 décembre et trois mois après l'adoption d'un mandat novateur pour la MONUSCO. Elle nous permet ainsi de dresser un bilan de l'évolution de la situation en République démocratique du Congo et de réaffirmer nos priorités communes. Je souhaite développer l'évaluation de la France sur trois points : les retards accumulés sur le plan politique, la détérioration inquiétante de la situation sécuritaire et des droits de l'homme, notamment au Kasaï; enfin, la réactivité bienvenue de la MONUSCO pour se conformer au mandat prévu par la résolution 2348 (2017).

Première observation, l'accumulation de retards dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre inquiète la France, alors que l'échéance fixée pour la tenue des élections se rapproche. L'accord constitue la seule feuille de route crédible pour la sortie de crise. C'est pourquoi l'absence de consensus et les

blocages systématiques dans sa mise en œuvre sont particulièrement préoccupants. Les élections doivent avoir lieu dans moins de six mois, et le temps presse. Il est donc urgent que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour réaffirmer son engagement à respecter les dispositions de l'accord. L'organisation des élections, la mise en place effective du Conseil national de suivi de l'accord, ainsi que la mise en œuvre des mesures de confiance, sont ainsi prioritaires.

Nous saluons les progrès accomplis concernant l'enregistrement des électeurs. C'est une avancée positive et une dynamique qu'il faut poursuivre. Nous déplorons cependant les retards du processus dans trois provinces du Kasaï et à Kinshasa en particulier, et nous appelons les autorités à prendre les mesures nécessaires pour finaliser l'enrôlement et le fichier électoral. Je souhaite souligner que le respect des échéances fixées par l'accord est essentiel. La France appelle les autorités congolaises à prendre dans les meilleurs délais toutes les mesures en vue d'organiser les élections et rappelle la nécessité d'une publication urgente d'un calendrier électoral conformément aux dispositions prévues par l'accord du 31 décembre. Ces avancées sont d'autant plus urgentes que les blocages actuels conduisent déjà à la multiplication des zones d'instabilité dans le pays.

Deuxième observation, l'intensification sans précédent des violences dans l'ouest est particulièrement alarmante et requiert toute notre attention. La violence dans les provinces du Kasaï a atteint un niveau insoutenable. Les affrontements entre les forces armées congolaises et les membres de la milice Kamwina Nsapu font payer un lourd tribut aux populations, comme le montre l'accroissement continu du nombre de déplacés et de réfugiés.

Nous sommes également très préoccupés par la propagation rapide de l'insécurité jusqu'au Tanganyika, et par l'accroissement des conflits intercommunautaires dans ces régions. Je me joins, à ce titre, au Secrétaire général pour condamner de la manière la plus ferme les attaques et appelle les belligérants à poser les armes, afin de mettre fin à ce climat d'insécurité aux conséquences humanitaires désastreuses. Les évasions de détenus, qui se multiplient dans des proportions inhabituelles, ajoutent aussi à l'insécurité croissante.

Un aspect clef de la résolution de cette crise sera la réponse apportée par les autorités congolaises en matière de lutte contre l'impunité. Nous appelons les autorités congolaises à déployer les moyens nécessaires pour mener des enquêtes approfondies sur ces violations, identifier les responsables et prendre les mesures adéquates afin qu'ils répondent de leurs actes devant la justice, quelle que soit leur affiliation. Nous nous félicitons de l'adoption le 23 juin par le Conseil des droits de l'Homme, par consensus et avec l'accord de la République démocratique du Congo, de la résolution permettant l'envoi d'une mission d'experts internationaux, en coopération avec les autorités congolaises. Nous appelons les autorités congolaises à coopérer pleinement avec cette équipe d'experts internationaux.

Enfin, troisième observation, nous saluons les efforts importants déployés par la MONUSCO pour une adaptation au mandat prévu par la résolution 2348 (2017). La MONUSCO a su rapidement se conformer aux ajustements prévus par la résolution 2348 (2017). Elle doit se concentrer sur ses deux priorités : la protection des civils et le soutien à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Nous nous félicitons de la rapide traduction sur le terrain de cette reconfiguration de la Mission et l'encourageons à poursuivre ses efforts en ce sens.

En conclusion, la France réitère, une nouvelle fois, l'importance de la mise en œuvre consensuelle de l'ensemble des dispositions de l'accord du 31 décembre, qui est le cadre agréé par toutes les parties congolaises pour la transition en vue de la tenue des élections. Le non-respect d'une ou plusieurs de ses dispositions comporte des risques importants pour la stabilité de toute la région : dégradation sécuritaire, flambée de violences, déstabilisation politique et répercussions sur la situation des droits de l'homme, sur les conditions humanitaires et socioéconomiques. Ce scénario est malheureusement en train de se réaliser sous nos yeux, comme le montre la recrudescence des violences dans les Kasaï, au Tanganyika et dans l'est du pays. La France appelle donc solennellement tous les acteurs politiques à redoubler d'efforts pour tenir les engagements pris en décembre dernier et organiser les élections. Il y a urgence.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je n'ai pas pour habitude de prendre la parole avant les consultations, mais comme le Secrétaire général adjoint Lacroix, et l'Ambassadeur de France l'ont tous deux clairement exprimé, les populations congolaises vivent une situation pas du tout normale. En effet, de nombreux habitants de la région du Kasaï vivent les moments les plus sombres de leur vie. Les informations provenant de cette région doivent faire froid dans le dos de chaque personne

présente dans cette salle. Ce sont des informations qui portent toutes les caractéristiques du pire dont est capable l'humanité : massacres de masse, décapitations, charniers, millions de personnes déplacées.

Malheureusement, comme l'a souligné le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, les forces de sécurité du Gouvernement sont responsables de la plupart de ces morts et destructions dans certaines zones des provinces du Kasaï. Près de 100 enfants ont été mutilés et tués par les forces armées de leur gouvernement, et des enfants sont victimes d'atteintes sexuelles commises par les forces gouvernementales. Il s'agit d'une tendance générale inquiétante. Le Secrétaire général indique que 60 % des 1 444 violations des droits de l'homme enregistrées en République démocratique du Congo au cours des trois derniers mois sont le fait des forces du Gouvernement – le même Gouvernement auquel incombe au premier chef la responsabilité de protéger ses citoyens. Face à l'enfer, les gens doivent pouvoir se tourner vers leur gouvernement avec espoir. Les habitants du Kasaï, eux, le font uniquement la peur au ventre.

Cela ne signifie pas que les milices opérant dans ces zones sont innocentes, loin de là. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Lacroix, elles aussi sont responsables de viols, de meurtres et de niveaux élevés de recrutement d'enfants.

Il est clair que la situation en République démocratique du Congo nous oblige tous à prendre position. C'est pourquoi nous nous félicitons que le Conseil des droits de l'homme ait mandaté le mois dernier une enquête internationale. Elle doit s'ouvrir le plus tôt possible et être menée dans le respect des normes internationales d'indépendance et de transparence. Nous exhortons le Gouvernement à coopérer sans réserve avec cette enquête. Les responsables de ces crimes atroces doivent répondre de leurs actes.

Malheureusement, la situation dans les provinces du Kasaï est loin de constituer un cas isolé en République démocratique du Congo. On observe également un regain de violence dans l'est du pays, qui revêt pour l'essentiel une dimension ethnique inquiétante. Cette violence, qui sévit dans différentes régions de la République démocratique du Congo, ne fait que renforcer davantage notre conviction que l'incertitude et l'instabilité politiques à Kinshasa alimentent une incertitude et une instabilité empreintes de violence dans tout le pays, ce qui fait désormais peser une menace sérieuse sur la stabilité régionale.

Nous savons tous ce qui doit se produire, et l'Ambassadeur de France l'a énoncé très clairement. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo sait ce qu'il doit faire : mettre un terme à la violence, veiller à l'établissement des responsabilités dans les cas de violations et d'abus, et appliquer intégralement l'accord du 31 décembre. Comme le prévoit cet accord, des élections doivent avoir lieu dans six mois. Nous devons tout simplement constater des progrès qui permettent au peuple congolais et au monde d'être convaincus que ce sera bien le cas. Voilà le problème qui, fondamentalement, accentue la frustration et les tensions dans le pays.

Pour y parvenir, la Commission électorale nationale indépendante doit publier un calendrier électoral fixant la date des élections, conformément à l'accord du 31 décembre, et convenir d'un budget de sorte que les fonds internationaux essentiels puissent être mobilisés. Je voudrais profiter de cette occasion pour saluer les progrès enregistrés en matière d'inscription sur les listes électorales, ainsi que le rôle positif joué dans ce sens par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Mais ces progrès doivent continuer; l'insécurité ne saurait servir à excuser d'autres retards.

En vérité, il n'y a là rien de nouveau. Nous savons depuis un certain temps ce qui doit se produire. Il est clair que le Gouvernement de la République démocratique du Congo n'a tout simplement pas entendu notre message. Les meurtres continuent; l'horreur continue. Ce qui ne continue pas, en revanche, c'est une mise en œuvre véritable de l'accord du 31 décembre, lequel ouvrait la voie à des élections. Il nous incombe donc à tous, au sein du Conseil, d'en faire davantage. Le monde a les yeux rivés sur nous et sur la présente séance publique aujourd'hui, et je demande donc à tous les membres du Conseil d'appuyer un message clair et sans équivoque : il faut mettre fin à la violence; il faut faire en sorte que les auteurs de violations et d'abus répondent de leurs actes; et il faut appliquer l'accord du 31 décembre dans son intégralité, et sans délai.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je suis très heureux de ne pas être le seul à prendre la parole au cours de la présente séance publique du Conseil de sécurité, comme c'est habituellement le cas. Nous nous félicitons donc, comme je viens de le dire,

d’être aujourd’hui en excellente compagnie face à nos collègues membres du Conseil.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, d’avoir présenté les rapports du Secrétaire général (S/2017/435 et S/2017/565), et nous tenons également à redire notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou, ainsi qu’à toute l’équipe et au personnel de la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour le travail qu’ils accomplissent dans des conditions plus que complexes. L’Uruguay réaffirme encore une fois son attachement à la stabilité et au rétablissement de la paix en République démocratique du Congo, non seulement en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, mais aussi en tant que pays qui, depuis 16 ans sans interruption, fournit des contingents au Congo.

Nous sommes à un tournant décisif pour l’avenir de la République démocratique du Congo. Comme on l’a déjà signalé ici, cela fait six mois qu’un accord politique large et inclusif a été signé grâce aux importants efforts de médiation déployés par la Conférence épiscopale nationale du Congo, accord qui avait fait espérer une sortie de crise pacifique. Dans les six mois, et avant la fin de l’année, conformément à l’accord, il devrait y avoir des élections qui donneront lieu à une passation pacifique du pouvoir. Aujourd’hui, à mi-parcours de l’année, nous sommes très préoccupés par les progrès lents et restreints observés dans la mise en œuvre de l’accord politique, ainsi que par le fait que la situation du pays est marquée par certaines tendances négatives de plus en plus prononcées.

L’Uruguay réaffirme son appui à l’accord politique dont nous estimons qu’il représente la seule sortie de crise viable, et mon pays exhorte tous les acteurs politiques à appliquer pleinement ledit accord. Il est fondamental que les parties redoublent d’efforts pour appliquer les mesures de transition qui permettront la mise en place du Conseil national de suivi de l’accord et la mise en œuvre des mesures de confiance – autant d’éléments prévus dans l’accord.

Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2017/565 et l’exposé de M. Lacroix rendent compte de l’aggravation constante de diverses tendances négatives au regard de la situation du pays, principalement dans les domaines de la sécurité et des droits de l’homme. Nous sommes préoccupés par l’insécurité qui se propage dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo. Nous constatons une augmentation de la violence entre les communautés ethniques, en particulier dans la région du Kasaï. De même, l’instabilité persiste dans de nombreux secteurs de la partie orientale du pays, en grande partie du fait des activités des groupes armés et des milices. Le risque de violence dans les principales zones urbaines augmente lui aussi inexorablement, d’autant que le contexte électoral se rapproche. Ce nouveau panorama fait peser de graves menaces sur un nombre croissant de civils, dont beaucoup ont été contraints de se déplacer à l’intérieur du pays ou dans des pays voisins.

L’Uruguay se dit profondément préoccupé face à la détérioration continue de la situation des droits de l’homme en République démocratique du Congo. Nous sommes frappés par l’augmentation sensible du nombre de violations documentées mois après mois par la MONUSCO, violations qui touchent surtout les groupes de population en situation de grande vulnérabilité, comme les enfants et les femmes. Mais nous sommes encore plus frappés par les rapports selon lesquels des agents de l’État se seraient rendus responsables de plus de la moitié des violations des droits de l’homme documentées.

Nous nous inquiétons également de la tendance persistante au rétrécissement de l’espace démocratique, parallèlement à la multiplication des violations des droits civils et politiques, en particulier des libertés de réunion pacifique, d’opinion et d’expression. L’Uruguay rappelle qu’il est de la responsabilité du Gouvernement de promouvoir et de protéger les droits de l’homme et les libertés fondamentales. Nous exhortons les autorités nationales à agir promptement pour lancer des enquêtes et des poursuites judiciaires qui permettront de traduire en justice les auteurs de violations des droits de l’homme, et de lutter contre l’impunité.

Enfin, l’Uruguay salue les efforts que déploie la MONUSCO pour remanier ses priorités et sa position, dans le but de transformer la force et d’en accroître l’efficience. Toutefois, qu’il me soit permis de saisir cette occasion pour réaffirmer ce que nous avions dit à l’occasion du renouvellement du mandat de la MONUSCO en mars (voir S/PV.7910), s’agissant de la réduction des effectifs de la MONUSCO alors que la violence augmentait sensiblement en République démocratique du Congo. Nous sommes encore plus préoccupés par les remarques concernant d’éventuelles réductions supplémentaires dans les mois à venir. Quant à l’examen stratégique de la MONUSCO, que

le Secrétariat organisera dans les prochaines semaines pour adapter le mandat de la Mission aux nouveaux besoins, nous sommes pleinement convaincus que les recommandations qui en découleront seront fondées sur une évaluation franche de la situation actuelle sur le terrain, laquelle ne nous semble pas du tout encourageante.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, d'avoir présenté le rapport (S/2017/565) très éclairant du Secrétaire général sur la République démocratique du Congo.

Depuis notre dernière séance d'information en mars (voir S/PV.7903), la situation en République démocratique du Congo est demeurée instable et dangereuse. L'accord politique du 31 décembre 2016 n'est toujours pas appliqué. Il est préoccupant que le nouveau Gouvernement, qui a prêté serment devant l'Assemblée nationale le 16 mai, n'a pas été reconnu par le Rassemblement des forces politiques et sociales de la République démocratique du Congo acquises au changement. Nous demandons de nouveau à toutes les parties prenantes dans le pays de mettre en oeuvre l'accord du 31 décembre grâce à un dialogue pacifique.

L'application de l'accord doit être appuyée et renforcée par les États et les organisation de la région par l'entremise de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Dans ces conditions, la tenue rapidement de l'élection présidentielle, avant la fin de 2017, est d'une importance fondamentale si on veut éviter que les vives tensions politiques se transforment en conflit ouvert. Nous saluons les efforts faits par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec l'aide de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour achever prochainement le processus d'inscription des électeurs.

Le Kazakhstan salue les activités menées par la MONUSCO à l'appui de l'application de l'accord du 31 décembre et du processus électoral. Nous condamnons fermement les agissements de tous les groupes armés opérant en République démocratique du Congo et les violations qu'ils commettent, en particulier celles impliquant des attaques contre la population civile, le personnel de l'ONU et les agents humanitaires, ainsi que les exécutions sommaires, les violences sexuelles et sexistes et le recrutement et l'utilisation à grande échelle d'enfants, en violation du droit international. Tous les groupes armés doivent déposer les armes et cesser immédiatement toutes formes de violence. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit s'employer à coopérer largement avec la MONUSCO et mener des opérations conjointes en vue de neutraliser ces groupes armés. Cela est important également s'agissant de l'inscription de tous les électeurs et de la préparation des élections dans les régions instables du Kasaï et de l'est du pays.

Comme Mme Gamba de Potgieter nous l'a dit jeudi dernier, les violations des droits de l'homme contre les enfants en République démocratique du Congo, en particulier dans la région du Kasaï, n'ont jamais été aussi nombreuses que ces dernières années. C'est pourquoi je tiens à rappeler que c'est au Gouvernement de la République démocratique du Congo qu'il incombe au premier chef de protéger l'ensemble de la population civile, à commencer par les femmes et les enfants. En ce qui concerne l'assassinat des deux experts de l'ONU, le Kazakhstan est d'avis que les enquêtes criminelles approfondies, crédibles et transparentes par les autorités de la République démocratique du Congo doivent se poursuivre afin que tous les responsables soient traduits en justice.

La situation humanitaire dans le pays, exacerbée par les violences en cours dans la région du Kasaï et dans l'est de la République démocratique du Congo, ne cesse de se détériorer depuis le début de 2017. La tendance à la baisse des indicateurs macroéconomiques et les mauvais résultats socioéconomiques sont aussi en train d'aggraver la situation humanitaire. Le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et la Banque africaine de développement doivent renforcer le lien qui existe entre la paix et le développement afin d'appuyer le processus humanitaire et politique en République démocratique du Congo.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2017/565).

Comme d'autres, nous sommes nous aussi vivement préoccupés par l'ampleur de la violence, des violations du droit international humanitaire et des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits qui ont lieu actuellement en République démocratique du Congo quasiment en toute impunité. La situation dans la région du Kasaï ainsi que les tendances négatives observées dans l'est du pays sont particulièrement inquiétantes. Les enfants sont touchés de façon disproportionnée,

comme nous avons pu l'entendre. Nous devons agir avec détermination pour veiller à ce que ces violations cessent et pour empêcher de nouveaux conflits d'éclater ou de se propager. La priorité doit être donnée aux moyens politiques.

L'application de l'accord du 31 décembre, qui ouvre la voie à des élections régulières, pacifiques et crédibles, est essentielle à cet égard. Nous appelons encore une fois tous les signataires à appliquer intégralement l'accord qui, conjugué à un règlement durable des questions en suspens liées au processus politique, constitue le seul moyen viable de sortir de la crise humanitaire, économique et sécuritaire actuelle.

Nous saluons encore une fois le travail important accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mamam Sidikou, dans le cadre de ses bons offices, et nous faisons nôtre l'appel qu'il a lancé à la Commission électorale nationale indépendante pour qu'elle publie sans délai un calendrier officiel consensuel pour les tenue des élections.

Une République démocratique du Congo pacifique et stable est essentielle pour la stabilité de la sous-région et de la région tout entière. Nous invitons les acteurs régionaux à s'engager de façon constructive, concertée et continue. À cet égard, nous nous félicitons de la mission effectuée à Kinshasa en mai par une délégation conjointe de la Conférence internationale sur la Région des grands Lacs, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies, et espérons qu'un suivi sera assuré rapidement.

Le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), que nous avons adopté au printemps et qui met l'accent sur l'appui au processus politique, contraint l'ONU à agir avec stratégie et efficacité. Nous restons disposés à poursuivre les consultations étroites avec le Secrétariat pour garantir que la Mission soit en mesure de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, à commencer par la protection des civils. L'examen stratégique contribuera grandement aux discussions.

Nous saluons et appuyons pleinement la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme, dont nous nous sommes portés coauteurs, demandant au Haut-Commissaire aux droits de l'homme de dépêcher une équipe d'experts internationaux, notamment de la région, pour enquêter sur les allégations de violations et d'atteintes flagrantes commises dans la région du Kasaï. Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à coopérer pleinement avec l'équipe chargée de l'enquête et avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à cet égard.

Enfin, tout doit être mis en œuvre dans le cadre de l'action que nous menons pour que justice soit faite pour ceux qui ont perdu la vie au service de l'ONU, notamment les deux experts de l'ONU, Zaida Catalán et Michael Sharp. En coopération avec le Secrétaire général et les partenaires concernés, la Suède continuera d'étudier les propositions concrètes sur la manière dont le système des Nations Unies, y compris le Conseil, pourrait soutenir davantage les enquêtes nationales en cours, afin d'établir la vérité et de traduire en justice les auteurs de ces actes. Une option possible serait de créer un nouveau mécanisme d'enquête.

M. Fernández Revollo (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, des informations qu'il nous a fournies, qui sont très utiles pour nous faire une idée de l'évolution de la situation en République démocratique du Congo.

La Bolivie se déclare préoccupée par le grave climat de violence créé par les groupes armés, qui affecte la population civile, accroît le nombre de déplacés, provoque des affrontements entre les communautés et aggrave l'insécurité. Les premières victimes en sont les Congolais, en particulier les plus vulnérables d'entre eux – les enfants et les femmes.

De la même manière, nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Le rapport (S/2017/565) du Secrétaire général indique que 1 444 cas de violations des droits de l'homme ont été enregistrés en mars et en mai de cette année. Selon les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, dans la région du Kasaï, une des plus touchées par la violence, plus de 500 garçons et filles ont été enrôlés par les groupes armés. Quelque 600 cas de violence sexuelle ont été signalés depuis août 2016. On dénombre également de nombreux cas de traite et de trafic d'êtres humains, d'exécutions sommaires, d'arrestations et de détentions arbitraires. La Bolivie condamne tous les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, qui doivent faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme et donner lieu à des poursuites en justice afin que ce type de violence ne reste pas impuni.

Dans la région du Kasaï, on compte près de 1,4 million de déplacés, sur un total de 3,8 millions dans tout le pays. De même, plus de 400 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique dans la province d'Ituri, et on estime à 3,5 millions le nombre d'enfants victimes de malnutrition chronique dans l'ensemble du territoire congolais. Dans la moitié des 26 provinces touchées par la violence armée, outre les pertes enregistrées parmi la population, les civils n'ont plus accès aux services de santé et autres, étant donné que les hôpitaux et les centres médicaux ont été la cible d'attaques menées par les groupes armés, provoquant ainsi une grave crise humanitaire.

À cet égard, nous saluons l'intensification des efforts de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de son personnel pour garantir la sécurité des civils et neutraliser les groupes armés en République démocratique du Congo, et notamment le renforcement des réseaux d'alerte locale et l'amélioration des dispositifs d'alerte rapide. La MONUSCO est appelée à jouer un rôle plus actif à cet égard.

Pour ce qui est de l'accord politique signé le 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo entre le Gouvernement et l'opposition, la Bolivie considère qu'il constitue une base solide qui établit une feuille de route pour la tenue de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution congolaise et à la résolution 2277 (2016).

En ce qui concerne l'accord de décembre 2016, nous constatons avec préoccupation que le mécanisme de surveillance n'a pas encore été créé et déplorons l'absence de progrès dans la mise en œuvre des mesures de confiance convenues. Nous appelons les parties à appuyer ces objectifs. Nous soulignons les efforts faits pour mettre à jour les listes électorales de 13 provinces de la République démocratique du Congo et encourageons les autorités à poursuivre ce processus dans les provinces du Kasaï et du Kasaï centrale afin d'appliquer l'accord du 31 décembre 2016. Nous insistons également sur la nécessité d'œuvrer en faveur d'un dialogue inclusif, fondé sur le respect de la Constitution congolaise, en tenant compte des points de vue de toutes les parties, y compris le Rassemblement des forces politiques et sociales de la République démocratique du Congo acquises au changement et la majorité présidentielle.

Nous saluons l'appui actif des organisations régionales, ainsi que la participation de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de chacun des garants du processus de paix qui multiplient leurs efforts par le biais des initiatives politiques d'apaisement et de coopération en vue d'assurer un processus de réconciliation durable. Nous notons les efforts diplomatiques déployés par le Gouvernement pour que d'autres pays de la région appuient la République démocratique du Congo dans la mise en œuvre de l'accord de décembre 2016, et notamment les réunions bilatérales tenues au niveau présidentiel.

Nous appelons tous les groupes armés à déposer les armes et toutes les parties au conflit à mettre de côté tout intérêt susceptible d'empêcher un dialogue fructueux en vue de consolider les accords qui permettront de stabiliser le pays. Nous encourageons les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO à coordonner leurs efforts.

Enfin, nous sommes convaincus que c'est au peuple et aux institutions congolais qu'il incombe de prendre les décisions concernant l'avenir de leur pays. Nous considérons qu'il s'agit là d'un facteur décisif pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Lorsque l'on songe à l'histoire de la République démocratique du Congo, trop souvent, nous avons été les témoins de scènes de violence et d'actes de cruauté humaine indicibles. L'ONU et la communauté internationale dans son ensemble œuvrent inlassablement depuis des années pour aider à instaurer la paix en République démocratique du Congo. Nous saluons les efforts déployés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour protéger les civils et appuyer la mise en œuvre de l'accord de 31 décembre. La mission de maintien de la paix de la MONUSCO a la tâche très difficile de contribuer à protéger les populations, et nous restons déterminés à veiller à ce qu'elle soit en mesure de s'acquitter efficacement de son mandat.

Mais s'il est une chose essentielle que nous devons faire pour éviter que l'histoire ne se répète une fois de plus en République démocratique du Congo, c'est d'aider le peuple congolais à mener à bien le transfert de pouvoir et à faire entendre sa voix par le biais d'une élection présidentielle crédible, pacifique et ouverte à tous qui se tiendrait cette année. Les élections ne

peuvent pas continuer à être reportées. La communauté internationale doit intensifier ses efforts et accroître la pression non seulement sur le Président Kabila et son gouvernement, mais aussi sur la Commission électorale nationale indépendante. La Commission doit publier immédiatement un calendrier électoral et, en particulier, la date de l'élection présidentielle.

Les États-Unis ont déjà démontré qu'ils étaient prêts à intervenir contre ceux qui retardent et entravent l'application de l'accord du 31 décembre ainsi que les préparatifs d'une élection présidentielle crédible, pacifique et ouverte à tous. Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures pour sanctionner ceux qui font obstacle au premier transfert de pouvoir démocratique en République du Congo démocratique. Le Conseil de sécurité doit également envisager des sanctions ciblées pour réduire le niveau de la violence dans le pays et aider à faire pression sur toutes les parties prenantes pour qu'elles jouent un rôle plus constructif en vue de faire avancer le pays. Les personnes qui compromettent la paix et la sécurité en République du Congo démocratique et qui sapent ses institutions démocratiques doivent répondre de leurs actes. Jusqu'à présent, les responsables n'ont eu à subir que peu de conséquences pour avoir perpétué cette instabilité.

Faute d'appuyer une transition démocratique en République du Congo démocratique, on assistera à un retour à la violence, comme c'est le cas aujourd'hui dans les régions du Kasaï. Ce retour à une violence effroyable est quelque chose que nul au Conseil ne souhaite, mais au cours des derniers mois, environ 1,3 million de Congolais ont été déplacés, fuyant la violence dans les Kasaïs, dont près de 30 000 sont maintenant réfugiés dans le pays voisin de l'Angola.

Il y a tout juste cinq jours, le Conseil a entendu le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Mme Virginia Gamba, qui lui ont fait part d'informations révoltantes provenant des régions du Kasaï. On nous a dit que le conflit « se propage[ait] et s'intensifi[ait] », et que des centaines, voire des milliers d'enfants avaient été enrôlés de force pour rejoindre les rangs des groupes militants. Nous avons vu des vidéos de soldats de la République démocratique du Congo exécutant sommairement des civils, dont un grand nombre d'enfants. Nous avons entendu des rapports selon lesquels des fonctionnaires exécutent des enfants dès l'âge de 5 ans, et des violences sexuelles généralisées sont commises par les forces de la République démocratique du Congo. On sait parfaitement qui sont les auteurs des violences dans les régions du Kasaï et quelles sont leurs motivations.

Dans le même temps, dans l'est de la République démocratique du Congo, il y a eu des affrontements violents, et dans l'ensemble du pays, nous avons assisté à une multiplication des évasions. Ces événements, qui ne sont pas nécessairement liés, traduisent un manque d'autorité de l'État ou, comme certains l'ont suggéré, des efforts plus délibérés de la part du Gouvernement congolais en vue de promouvoir une stratégie du chaos.

Il n'y a pas de temps à perdre. Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à commencer et à achever rapidement l'inscription sur les listes électorales dans les Kasaïs. Nous saluons, à cet égard, les efforts déployés par la MONUSCO pour appuyer l'inscription des électeurs dans les Kasaïs, conformément à son mandat.

Aux yeux des États-Unis, les choses sont claires. Nous appuyons la tenue des élections dans les délais prévus, conformément aux dispositions de l'accord du 31 décembre 2016. Nous n'avons que peu de temps pour presser le Gouvernement de la République démocratique du Congo à honorer ses engagements. Nous devons saisir cette occasion maintenant. Nous connaissons déjà le visage de l'horreur et des violences massives en République démocratique du Congo. Nous ne pouvons pas permettre que l'histoire se répète.

M. Biagini (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix de son exposé très complet.

L'Italie est profondément préoccupée par l'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire en République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du Kasaï. Les répercussions de cette situation sur la stabilité de la région ne doivent pas non plus être sous-estimées. Nous sommes également préoccupés par le rétrécissement de l'espace démocratique dans le pays et par les violations des droits de l'homme. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a la responsabilité première de respecter et de protéger les droits de tous ses citoyens. Nous l'encourageons à s'acquitter de ses obligations et notamment à faire rendre des comptes aux auteurs de violence.

Au niveau politique, l'Italie demeure convaincue que la pleine mise en œuvre de l'accord du 31 décembre

reste la seule feuille de route politique convenue et viable, et demeure donc indispensable pour préserver la légitimité des institutions de transition. Cette transition doit mener le pays vers des élections démocratiques et transparentes, qui doivent être tenues dès que possible et conformément à la Constitution et à l'accord du 31 décembre. À cet égard, les récentes déclarations de la Commission électorale nationale indépendante ne sont pas encourageantes, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Nous appelons le Gouvernement et les forces politiques congolaises à accélérer la préparation d'élections crédibles, pacifiques et ouvertes à tous afin de favoriser un transfert démocratique du pouvoir.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Italie au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sidikou, et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Tous deux jouent un rôle vital dans le pays.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Lacroix de son exposé. Je me félicite de la visite qu'il a effectuée en République démocratique du Congo le mois dernier pour exhorter les principaux acteurs à honorer leur engagement envers l'accord de décembre, en particulier son entretien avec le Président Kabila. Je pense que c'était très important.

Après avoir entendu son exposé, nous restons profondément préoccupés par la situation en République démocratique du Congo. Il est regrettable que le processus politique n'ait guère progressé, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de décembre. Il en est ainsi depuis le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la réduction des effectifs militaires en mars. La sécurité dans le pays s'est détériorée, et la situation est particulièrement dramatique dans le Kasaï. Nous accueillons favorablement les efforts déployés par la MONUSCO pour s'adapter à la situation ainsi que pour être aussi souple et agile que possible dans les limites de son mandat, comme nous l'a expliqué aujourd'hui M. Lacroix.

Depuis les consultations que nous avons tenues il y a trois mois, la détérioration de la sécurité se propage, comme en témoignent les graves violences dans le Kasaï. La mise en œuvre de l'accord politique est lente, au mieux, et la perspective de la tenue d'élections dans les délais prévus demeure incertaine. À cet égard, nous sommes préoccupés par l'annonce faite par la Commission électorale nationale indépendante selon laquelle elle ne sera pas en mesure d'organiser des élections avant la fin de l'année. La communauté internationale, y compris le Conseil, doit rester unie et déterminée pour envoyer un message clair aux parties au Congo, en particulier au Gouvernement, au sujet de la nécessité de mettre rapidement en œuvre l'accord, notamment la tenue d'élections.

Appuyer le processus politique et électoral est désormais l'un des principaux mandats de la MONUSCO. Le Secrétaire général adjoint Lacroix nous a expliqué les principales difficultés que la MONUSCO rencontre actuellement, notamment l'extrême difficulté du processus d'inscription des électeurs dans le Kasaï, en raison de la situation et du manque de ressources en général. Il nous a donné une certaine idée de ce que la MONUSCO peut et doit faire d'autre pour soutenir les autorités congolaises et ces processus, en particulier la tenue rapide d'élections. Nous appuyons le travail de la MONUSCO.

En ce qui concerne une autre tâche prioritaire de la MONUSCO, à savoir la protection des civils, la Mission a été ajustée afin de transférer un nombre considérable de personnel et de ressources dans l'ouest et le sud du pays, afin de mieux répondre à ce défi. La situation dans le Kasaï est catastrophique; plus de 3 300 assassinats y ont été signalés par l'Église catholique depuis octobre dernier. Des civils continuent d'être attaqués par des éléments armés dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Cela signifie-t-il que le renfort de plusieurs centaines d'effectifs prévu au Kasaï n'est pas suffisant pour obtenir des résultats sur le terrain?

Le Conseil doit continuer à surveiller si, à la lumière des conditions de sécurité actuelles dans le pays, le dispositif actuel de la Mission est suffisant pour garantir une protection efficace et dynamique des civils.

Alors que l'examen stratégique global est en cours, nous appuyons les efforts déployés par la MONUSCO pour agir de manière active et souple, en s'adaptant à la situation dans ces circonstances difficiles.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Je me fais l'honneur de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de juillet 2017 et de vous remercier de l'occasion que vous m'offrez de prendre la parole devant le Conseil à la

présente séance qui se penche sur la situation concernant mon pays, la République démocratique du Congo. Je tiens également à exprimer la reconnaissance de mon gouvernement et du peuple congolais à tous les membres du Conseil de sécurité, pour leur attachement à la cause de mon pays et leur souci constant de voir la paix et la stabilité être complètement rétablies sur toute l'étendue de son territoire.

Ma délégation a pris connaissance du contenu du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2017/565). Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, qui vient d'en faire la présentation.

L'analyse d'un certain nombre d'aspects que ce rapport soulève appelle de notre part quelques observations en vue d'éclairer l'entendement du Conseil. À cet égard, j'évoquerai plus particulièrement les aspects relatifs à la situation politique, à la situation sécuritaire et aux violations des droits de l'homme dans le Kasaï. Je ne manquerai pas d'une manière très sommaire de dire aussi un petit mot sur la transformation de la force et le dialogue stratégique.

Concernant la situation politique, comme le signale le rapport dans son paragraphe 3, suite au manque de souplesse et de concession de la part du Rassemblement des forces politiques et sociales, la nomination des membres du Gouvernement a connu du retard. La même attitude a non seulement prévalu lors de la signature des arrangements particuliers portant sur l'application de l'accord, mais a également causé du retard à la mise en place du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral.

Pour ce qui est de ce dernier point, il est important de signaler que, dans le cadre de la prochaine mise en place dudit Conseil, une réunion préparatoire a regroupé, le lundi 3 juillet 2017, les membres devant faire partie dudit Conseil, parmi lesquels il y avait des représentants de la majorité présidentielle, de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre, d'une partie du Rassemblement – l'autre partie de l'obédience de Félix Tshisekedi et alliés ayant refusé d'y participer –, ainsi que des délégués de la société civile. Une autre rencontre réunira prochainement les mêmes personnes et sera consacrée à la désignation par consensus du président de cet organe, à la validation des mandats des membres et à leur installation ainsi qu'à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur.

En ce qui concerne les élections, comme l'indique également le rapport, le processus de mise à jour du fichier électoral semble bien évoluer. Sur les 26 provinces que comprend le pays, 13 ont été complètement couvertes par ces opérations, tandis que celles-ci se poursuivent encore dans les 11 autres et n'ont pas encore démarré dans la province du Kasaï et celle du Kasaï central suite à la situation qui y a prévalu avec l'insécurité créée par la milice de Kamuina Nsapu. En effet, dans ces provinces, certains préposés de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ont été pris à partie, tout comme plusieurs bureaux ont été incendiés et les matériels détruits. Aujourd'hui où l'on y observe un peu d'apaisement, la CENI s'emploie de nouveau à y déployer les matériels. Selon le programme qu'elle a établi, les opérations pourraient démarrer dans ces deux provinces le 20 du mois en cours.

Il est donc important que les personnes déplacées ayant fui à l'étranger et dans d'autres régions du pays à cause de l'insécurité regagnent leurs milieux pour participer à ces opérations. À cet effet, le Gouvernement invite la population de ces deux provinces à plus de civisme pour permettre au processus d'évoluer sans accroc. Il invite également les acteurs politiques, toutes tendances confondues, et ceux de la société civile ainsi que les membres de la communauté internationale à éviter tout discours de nature à y raviver les tensions de façon à créer un climat propice, à y rétablir la sérénité et la quiétude dont on a grandement besoin pour l'organisation des élections.

Au jour d'aujourd'hui, sur les 45 millions d'électeurs attendus pour l'ensemble du pays, la CENI en a déjà enrôlé près de 33 millions.

Pour revenir à la préoccupation soulevée par certains des membres du Conseil, relative à l'organisation des élections, le Conseil conviendra avec moi que leur organisation nécessite la participation de toutes les provinces du pays. En effet, on ne peut pas envisager d'organiser une élection aussi importante que la présidentielle en excluant les deux provinces du Kasaï et du Kasaï central, qui représentent plus de 10 % de l'ensemble du corps électoral. Il va de soi qu'une pareille élection, si elle était organisée, risquerait d'entacher la crédibilité des résultats, ce qui, à coup sûr, pourrait conduire au désordre et aux troubles.

Concernant le volet sécuritaire, le Gouvernement est conscient de la situation préoccupante qui prévaut dans la partie est du pays et dans les deux Kasaï. C'est la raison pour laquelle il reste mobilisé et déterminé

dans les actions engagées, avec le concours de notre armée, pour rétablir l'ordre, la paix et la sécurité, ainsi que pour poursuivre la lutte contre l'éradication des groupes armés nationaux et étrangers. Dans les cas des provinces du Kasaï en général, comme le reconnaît le rapport, notre armée s'emploie à y rétablir l'ordre et à juguler l'insécurité. À ce titre, il y a lieu de signaler la reddition d'un grand nombre de miliciens. En effet, près de 1 700 se sont rendus avec leurs armes et ont reçu de la part du Gouvernement des kits de réinsertion. Cent trente-huit enfants sortis des rangs de ces miliciens ont été aussi remis à l'UNICEF et à la MONUSCO pour leur insertion sociale.

En rapport avec les violations des droits de l'homme enregistrées dans ces provinces, le Président de la République avait déjà, en son temps, instruit le Ministre de la justice de prendre les dispositions nécessaires pour faire diligenter des enquêtes afin que justice soit rendue à toutes les victimes des atrocités vécues dans ces milieux. Dans ce contexte, le comportement des éléments marginaux de l'armée ayant commis des atrocités sur les civils à Muanza Lomba a fait l'objet de condamnations par la justice militaire. Il n'est donc pas correct de dire, comme certains membres du Conseil l'ont affirmé, que ces violations demeurent impunies. La justice militaire poursuit les enquêtes pour sanctionner tous les coupables.

Dans le même ordre d'idées, l'action entamée en justice pour le cas du meurtre des deux experts des Nations Unies suit son cours. Le Gouvernement, qui collabore déjà dans cette affaire avec la MONUSCO et le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, tient à conduire ce dossier dans la transparence et à châtier les auteurs de ce crime. C'est dans cet esprit qu'il a accueilli favorablement la demande du Gouvernement des États-Unis, qui participe dans les enquêtes y relatives à travers le Federal Bureau of Investigation. Comme nous l'avons déjà dit devant le Conseil, le Gouvernement de mon pays est ouvert et prêt à travailler également avec le Gouvernement suédois s'il sollicite sa collaboration. Les enquêtes qui se poursuivent ont permis l'arrestation de 11 autres suspects parmi lesquels huit seraient identifiés comme ayant joué un rôle direct dans l'assassinat des deux experts.

Pour revenir sur les interventions de certains des membres du Conseil, ma délégation est surprise de constater la virulence avec laquelle ils s'en prennent à nos forces de l'ordre. Il est vrai que quelques éléments marginaux, comme cela existe dans toutes les armées du monde, ont commis des abus que nous déplorons et condamnons. Le Gouvernement de mon pays a pris les dispositions nécessaires pour les sanctionner. Examinons l'envergure des violences commises dans les Kasaï, où la milice des Kamuina Nsapu s'est attaquée aux forces de l'ordre, en tuant certains de ces éléments, en les décapitant, et en exhibant leurs têtes comme des trophées : si cela arrivait dans les pays des membres du Conseil, comment leurs forces de l'ordre réagiraient-elles? Quand les forces de l'ordre des pays membres du Conseil réagissent parfois de façon violente devant des faits parfois bénins, que nous vivons tous, comment les membres du Conseil réagissent-ils? Quelles mesures prennent-ils? Je crois qu'il faut éviter de recourir au deux poids, deux mesures. Pour clore avec ce chapitre, ma délégation tient à rassurer le Conseil que justice sera rendue aux deux experts des Nations Unies. Justice sera rendue également à leurs quatre accompagnateurs de nationalité congolaise dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Justice sera rendue enfin à tous nos compatriotes qui ont été victimes des violences causées par la milice de Kamwina Nsapu.

Le rapport fait aussi état de fosses communes qu'on aurait découvertes dans cette partie du pays. Force m'est, Monsieur le Président, de vous dire à ce sujet que, dans le cas d'une mission conjointe entre la MONUSCO et l'Auditorat militaire des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), pour ne citer que ce cas, effectuée dans la commune de Nganza à Kananga où la MONUSCO affirmait avoir identifié sept fosses communes, après avoir ouvert la supposée première fosse commune, on y a trouvé un corps. Plus loin, à 100 mètres, dans une deuxième prétendue fosse commune, les enquêteurs ont trouvé une arme de chasse de calibre 12. Dans la troisième, on a découvert deux corps sans tête. Dans le territoire de Tshimbulu, une prétendue fosse commune a été creusée non loin du lieu où l'on a trouvé les corps des deux experts des Nations Unies; les équipes conjointes MONUSCO/Auditorat militaire des FARDC y ont trouvé une moto. Nous ne disons pas que les fosses communes n'existent pas. Il est question que ceux qui affirment qu'elles existent les fassent voir et que les investigations établissent leur existence. Malheureusement, comme les membres du Conseil l'auront constaté, dans les cas qui ont fait l'objet de vérification et dont je viens de parler, qui avaient été annoncés auparavant avec fracas par la MONUSCO, le rapport évite de dire le contraire de ce qu'il avait affirmé auparavant.

La situation déplorable des déplacés ne concerne pas que la République démocratique du Congo. À ce jour, comme le relève si bien le rapport sous examen en dénombrant au début du mois de juin 2017 467 473 réfugiés en République démocratique du Congo, la plupart viennent de pays voisins, qui sont cités dans le rapport. En plus de ces réfugiés, il faut mentionner de nombreux groupes armés étrangers. L'approche régionale de la situation est donc importante et reste de mise.

Pour ce qui est du déploiement de la MONUSCO et de l'exécution de son mandat, comme le reconnaît le rapport, la réduction effective de 3 600 Casques bleus, faisant l'objet d'une des dispositions de la résolution 2348 (2017), n'a pas encore eu lieu. Il en est de même de l'opérationnalisation de la brigade d'intervention qui n'est pas non plus effective. Selon les informations en notre possession, celle-ci ne pourra se faire qu'après le remplacement des troupes actuelles par des unités beaucoup plus aguerries et dotées d'un équipement plus adapté pour faire face à la guerre asymétrique.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier les Nations Unies pour leur engagement et leur dévouement à la cause de mon pays. À tous les membres du Conseil de sécurité, je réitère toute la reconnaissance et la gratitude de mon pays.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.